# 

* Datum : 18-10-2004
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2004733312
* Auteur :

Par jugement du 12 octobre 2004, la première chambre du tribunal de commerce de Dinant, à prononcé, sur aveu, la faillite de M. Germain, Philippe, né à Dinant le 23 février 1976, domicilié à 5530 Spontin, chaussée de Dinant 28, y ayant exercé, jusqu'au 5 octobre 2004, une activité de libraire, ayant été au R.C. Dinant 49431, ayant été immatriculée à la T.V.A. sous le numéro BE. 690.506.079, et immatriculée à la B.C.E. sous le n° 0690.506.079.
Le même jugement :
désigne, en qualité de curateur, Me Olivier Valange, avocat à 5590 Ciney, rue Saint-Pierre 11;
invite les créanciers à déposer, au greffe de ce tribunal, sis place du palais de Justice 8, à 5500 Dinant, la déclaration de leurs créances, avec leurs titres, dans les trente jours;
fixe au mardi 7 décembre 2004, à 9 h 30 m, au palais de justice de Dinant, premier étage, la clôture du procès-verbal de vérification des créances.
Pour extrait conforme : le greffier adjoint, (signé) D. Simon.